

Mis à jour le 24/08/2023

## CIRCUIT DES MARCHES DEVANT LES INSTANCES DE 2023/2024

### Les rapports d'analyse des offres (RAO) :

Le service prescripteur doit impérativement faire parvenir, le rapport d'analyse de la consultation en cours au Service Achat Marchés, à la date figurant sur le calendrier 2023/2024 (soit **10 jours au plus tard avant la date de commission des marchés**) pour inscription à l'ordre du jour de la commission des marchés. Passé le délai, le rapport d'analyse sera étudié pour la prochaine commission.

### Le tableau de l'ensemble des marchés/avenants :

Le service des marchés rédige une liste des marchés de fournitures et services ainsi que les conventions dont les montants sont supérieurs à 140 000 € HT, et pour les marchés de travaux dont les montants sont supérieurs à 1 000 000 € HT. Cette liste est transmise au SAJI aux adresses suivantes : [saji-ca@liste.parisnanterre.fr](mailto:saji-ca@liste.parisnanterre.fr) à la date mentionnée sur le calendrier, soit **10 jours au plus tard avant réunion du BCA** et [saji-ca@liste.parisnanterre.fr](mailto:saji-ca@liste.parisnanterre.fr)

### Les rapports de présentation (RP):

Le Service Achat Marchés rédige les rapports de présentation pour les procédures dont les montants sont supérieurs à 140 000 € HT pour tous marchés de fournitures et services et 1 000 000 € HT pour tous marchés de travaux. Les rapports de présentation sont transmis au SAJI aux adresses suivantes : [Saji-convention@liste.parisnanterre.fr](mailto:Saji-convention@liste.parisnanterre.fr) et [saji-ca@liste.parisnanterre.fr](mailto:saji-ca@liste.parisnanterre.fr) (dans les plus brefs délais **après la réunion de la commission des marchés**).

---

### Les marchés en procédure adaptée (MAPA) :

La liste des MAPA conclus fait l'objet d'une simple information mensuelle au bureau du conseil d'administration (liste transmise **10 jours au plus tard** avant la réunion du BCA le plus proche à l'adresse suivante : [Saji-convention@liste.parisnanterre.fr](mailto:Saji-convention@liste.parisnanterre.fr)).

**Pour les marchés de fournitures et services et conventions supérieurs à 140 000 € HT et pour les marchés de travaux supérieurs à 1 000 000 € HT<sup>1</sup>**

### Envoi des rapports d'analyse des offres (RAO) du service prescripteur au Service Achat Marchés :

Le service prescripteur doit impérativement faire parvenir, le rapport d'analyse de la consultation en cours au Service Achat Marchés, à la date figurant sur le calendrier (soit **10 jours avant la réunion du BCA**), pour inscription à l'ordre du jour de la commission des marchés. Passé le délai, le rapport d'analyse sera étudié pour la prochaine commission.

### Envoi du tableau récapitulatif du Service Achat Marchés au SAJI et envoi de la convocation à la commission des marchés :

Le Service Achat Marchés transmet une liste des marchés formalisés<sup>2</sup> dont la procédure est en cours au SAJI aux adresses suivantes : [Saji-convention@liste.parisnanterre.fr](mailto:Saji-convention@liste.parisnanterre.fr) à la date mentionnée sur le calendrier (soit **7 jours au plus tard avant la réunion du BCA**).

### Envoi des rapports de présentation définitifs du Service Achat Marchés au SAJI :

Dès que la commission des marchés a approuvé le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, le rapport de présentation est complété (mention du candidat retenu et montant) et transmis **dans les plus brefs délais**, pour vote du CA, au SAJI à l'adresse suivante : [saji-ca@liste.parisnanterre.fr](mailto:saji-ca@liste.parisnanterre.fr)

### Signature des lettres de rejet et de notification après le vote en CA :

Les marchés qui auront été approuvés par le CA pourront être signés par le président de l'Université.

---

<sup>1</sup> Concerne aussi les avenants supérieurs à 15%

<sup>2</sup> Rapport de présentation, liste des MAPA conclus, procédures formalisées en cours, des avenants supérieurs à 5% des AOO

Mis à jour le 24/08/2023

Ci-dessous, le calendrier, non-exhaustif, des échéances de l'année 2023/2024 de déroulement prévisionnel des consultations (basé sur un AOO).



*Chaque procédure de passation doit faire l'objet au préalable d'un rétroplanning rendu contractuel entre le service prescripteur et le Service Achat Marchés.*

Remise du R.A.O par le service prescripteur au Service Achat Marchés	Envoi de la liste des marchés + de la convocation à la commission des marchés. <sup>3</sup>	Commission des Marchés (date classique)	B.C.A (Lundi 14h)	Envoi du rapport de présentation définitif pour le CA	C.A (Lundi 14h)	Date prévisionnelle d'envoi des lettres de rejet <sup>4</sup>	Date prévisionnelle de notification du marché <sup>5</sup>
23 août 2023	25 août 2023	6 Septembre 2023	4 septembre 2023	5 sept 2022	18 septembre 2023	26/09/2023	09/10/2023
5 sept 2023	8 sept 2023	20 septembre 2023	25 septembre 2023	24 septembre 2023	9 octobre 2023	16/10/2023	27/10/2023
26 Sept 2023	29 Sept 2023	11 octobre 2023	16 octobre 2023	17 octobre 2023	13 novembre 2023	20/11/2023	01/12/2023
7 nov. 2023	10 nov. 2023	22 novembre 2023	27 novembre 2023	28 novembre 2023	11 décembre 2023	18/12/2023	02/01/2024
19 déc. 2023	22 déc. 2023	10 janvier 2024	15 janv. 2024	16 janv. 2024	29 janvier 2023	06/02/2024	19/02/2024
09 févr. 2024	12 févr. 2024	28 février 2024	26 févr. 2024	27 févr. 2024	11 mars 2024	18/03/2024	29/03/2024
2 avril 2024 19 mars 2024	5 avril 2024 22 mars 2024	3 avril 2024	22 avril 2024	23 avril 2024	29 avril 2024	06/05/2024	17/05/2024
3 mai 2024	7 mai 2024	15 mai 2024	21 mai 2024	22 mai 2024	03 juin 2024	10/06/2024	21/06/2024
29 mai 2024	31 mai 2024	12 juin 2024	17 juin 2024	18 juin 2024	01 juillet 2024	08/07/2024	19/07/2024
29 mai 2024	31 mai 2024	12 juin 2024	17 juin 2024	18 juin 2024	10 juillet 2024	17/07/2024	19/08/2024

<sup>3</sup> Rapport de présentation, liste des MAPA conclus, procédures formalisées en cours

<sup>4</sup> 1 semaine de délai de signature par le Président (mais on peut le raccourcir)

<sup>5</sup> Délai de stand still de 11 jours.